

COMITE DE DIRECTION
Vendredi 17 janvier 2020 – SALLE F1 FFJDA
RELEVÉ DES DECISIONS
Ouverture de la séance à 19h30

Sous la Présidence de Monsieur Eric MALASSIS à ce présent,

Les membres du bureau ont été régulièrement convoqués et reconnaissent avoir reçu l'ordre du jour du présent comité.

Membres présents

Eric MALASSIS, Yannick FIANT, Michel GUENTLEUR, Gilles DIETRIECH, Denis DESCHAMPS, Dominique POUCHARD, Frédéric BARAILLES, Alexandre PETITMANGIN, Alban HAMOT, Dominique COCO, Franck DESPAGNAT, Sébastien VRINAT

Membres excusés

Emilie DUPLESSIS, Michel BOUDON

Conférence téléphonique

Alain-Nicolas DI MEO, Céline LESCUYER, olivier DARIDAN (à partir de 10h30).

La séance est ouverte à : 19h30

Le Président constate que le quorum requis est atteint et que le comité peut valablement délibérer sur la résolution ci-dessous.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres.

LE Président présente ses vœux aux membres du CD.

1. Validation du PV du CD du 29/011/2019

Vote pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

DECISION

Le procès-verbal du Comité de Direction du 29 novembre 2019 est approuvé

2. Demande d'APE

APE KENDO M. REY

Vote pour : 1

Contre : 13

Abstention : 1

DECISION

L'APE de M. REY est refusée

APE KENDO M. MOLINA

Après discussion, le CD décide de valider la demande, à la condition express que M. MOLINA participe à 1 session de formation cette année et s'engage à faire la formation l'année prochaine.

Eric va envoyer un courrier au Président, afin de rappeler les responsabilités du Président en cas d'accident si l'enseignant n'est pas diplômé.

Vote pour : 14

Contre : 1

Abstention : 0

DECISION

L'APE de M. MOLINA sera définitive dès réception de sa lettre d'engagement

3. Sélections pour les Championnats d'Europe de kendo 2020

Adultes

Vote pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

DECISION

La sélection des Equipes de France adultes de kendo est validée

Jeunes

Vote pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

DECISION

La sélection des Equipes de France jeune de kendo est validée

4. Demande prêt de matériel pour l'Open des Hauts de Seine

Vote pour : 1

Contre : 14

Abstention : 0

DECISION

La demande de prêt de matériel est refusée

L'ordre du jour étant épuisé, ainsi que les questions diverses, et plus personne ne demandant la parole, le Président lève et clôture la séance à 23h25.

Prochain CD le vendredi 28 février 2020 à 19h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par le Président et le Secrétaire Général.

Le Président

Le Secrétaire Général

Eric MALASSIS

Yannick FIANT